

## De Saint-Martin

**M. Marie Etienne Aimé Vaissière de Saint Martin Valogne**

**Maire de Cluis de 1864 à 1888 et de 1896 à 1900** (*Sous son mandat, dès 1864, la commune acheta le château des Gaucourt pour y installer la mairie et les écoles*).

Né le 14 septembre 1831 à Guéret et mort le 15 octobre 1911 à Cluis.

Fils de Marie Etienne Euclide Vaissière de Saint Martin Valogne, intendant militaire à Guéret et de Jeanne Thérèse Gerbaud de Malgane.

Propriétaire du **château de Puy d'Auzon à Cluis**, acheté par son père en 1832. **Marié en 1870** à Hélène Marguerite Louise Florentine Dora, veuve du baron de Cormenin. Ils eurent une fille.

M. Aimé de Saint Martin est conseiller municipal de Cluis de 1860 à 1908

**Conseiller général** de Neuvy-Saint-Sépulchre de 1870 à 1895.

**Député** de l'Arrondissement de La Châtre de 1876 à 1906.

Lorsqu'il se retira en 1906, il publia une lettre aux électeurs (Journal du Centre 26-4-1906) qui précisait : « *Ce sont mes efforts persévérants qui ont assuré la construction et l'achèvement de la ligne d'Argenton à La Châtre dont j'avais été le promoteur et le rapporteur au Conseil général* »

Effectivement : par sa présence au Conseil Général pour le canton de Neuvy-Saint-Sépulchre, M. de Saint Martin eût un rôle influent : novembre 1871, il fut rapporteur du projet de ligne ; avril 1872 ce fut le débat sur la concession de la ligne à Séguineau et Jackson ; septembre 1872, il fut à nouveau rapporteur de l'enquête d'utilité publique ; avril 1879 ce fut le classement de la ligne dans le réseau d'intérêt général.

Sa présence à l'Assemblée Nationale de 1876 à 1906 lui permit de voter en juillet 1879 le classement de la ligne dans le réseau d'intérêt général ainsi que, en novembre 1883, la concession à la Compagnie d'Orléans, d'une trentaine de lignes dont celle de Tournon, Argenton sur Creuse à La Châtre. A l'assemblée nationale il s'occupa surtout des questions de travaux publics, fut rapporteur des projets de chemins de fer et des budgets.

Comme Maire de Cluis il annonça à son Conseil Municipal du 29 octobre 1882 que les Ingénieurs de l'Etat prévoyait deux emplacements pour la gare de Cluis, mais à 2 km 5 du bourg ; le conseil municipal demanda alors « *qu'il soit fait de nouvelles études* ». Les études aboutiront une douzaine d'années plus tard à une gare plus près du bourg mais entraînant la construction d'un viaduc important, surplombant l'Auzon de plus de 42 mètres et représentant 17% du coût de la ligne, *lequel fait aujourd'hui partie du patrimoine local*.

La gestation de cette ligne a duré de 1853 à 1903 et ses responsabilités politiques permirent à M de Saint Martin, d'intervenir aux trois niveaux territoriaux.

Sources : Registres d'état civil. Dictionnaires des parlementaires français.